

Adjudications immobilières

7216759101 - VJ

77

Vente aux Enchères Publiques

au Tribunal Judiciaire de Fontainebleau

159, rue Grande

LE MARDI 11 FÉVRIER 2020 À 14 H 00

à FONTAINEBLEAU (77) - 134, rue Grande

MAISON D'HABITATION 107,11 m2

Local commercial en rez-de-chaussée. Occupée

Mise à prix : 50 000 euros

(Consignation pour enchérir par chèque de banque : 5 000 euros à l'ordre de la CARPA).

Rens : le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du TGI de Fontainebleau, futur Tribunal Judiciaire à compter du 1er janvier 2020 ou au siège de la SCP BOUAZIZ-SERRA-AYALA-BONLIEU, 72, rue Saint Merry à Fontainebleau (77300) - Tél. : 01 64 22 37 64 - www.ferrari.fr

VISITE LE VENDREDI 24 JANVIER 2020 DE 14 H 30 À 15 H 30

7217500701 - VJ

SELARL SAULNIER NARDEUX MALAGUTTI

Avocats

182, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU

Tél. 01 64 22 29 61 - 01.64.22.20.23 - 01.60.72.72.85

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Mardi 28 janvier 2020 à 14 h 00

Au Palais de Justice de Fontainebleau (S et M), 159, rue Grande

d'une MAISON D'HABITATION

à LA GENEVRAYE (Seine-et-Marne)

1, Les Petits Bois

5 pièces.

Surface habitable : 91 m2.

3 box à chevaux.

Terrain avec petit chalet et appentis.

Surface cadastrale : 5212 m2.

Sur la mise à prix de : 80 000 euros

Visites:

- le lundi 13 janvier 2020 de 11 h 00 à 12 h 00,

- le lundi 20 janvier 2020 de 11 h 00 à 12 h 00.

Renseignements:

- Consultation du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de Fontainebleau et au siège de la SELARL SAULNIER-NARDEUX-MALAGUTTI.

- INTERNET : www.licitor.com

Pour avis (signé) D. SAULNIER.

7217500901 - VJ

SELARL SAULNIER NARDEUX MALAGUTTI

Avocats

182 Rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU

Tél. 01 64 22 29 61 - 01.64.22.20.23 - 01.60.72.72.85

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Mardi 28 janvier 2020 à 14 h 00

Au Palais de Justice de Fontainebleau (S et M), 159, rue Grande

d'une MAISON D'HABITATION

à THOMERY (Seine-et-Marne)

7, Rue Neuve

RC + étage : 3 pièces principales.

Surface habitable : 100 m2.

Jardin, atelier.

Surface cadastrale : 414 m2.

Sur la mise à prix de : 53 000 euros

Visites :

- le lundi 13 janvier 2020 de 14 h 00 à 15 h 00,

- le lundi 20 janvier 2020 de 14 h 00 à 15 h 00.

Renseignements :

- Consultation du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de Fontainebleau et au siège de la SELARL SAULNIER-NARDEUX-MALAGUTTI.

- INTERNET : www.licitor.com

Pour avis (signé) D. SAULNIER.

7217562401 - VJ

SELARL SAULNIER-NARDEUX-MALAGUTTI

Avocats

182, rue Grande, 77300 FONTAINEBLEAU

Tél. 01 64 22 29 61 - 01 64 22 20 23 - 01 60 72 72 85

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Mardi 28 janvier 2020 à 14 h 00

Au palais de justice de Fontainebleau (S-et-M), 159, rue Grande

D'un APPARTEMENT avec PLACE DE STATIONNEMENT

à CHAMPAGNE-SUR-SEINE (Seine-et-Marne)

24 bis, rue Grande

(En RC - Surface Loi Carrez : 26 m2).

Mise à prix : 25 000 euros

Visites :

- le lundi 13 janvier 2020 de 15 h 30 à 16 h 30,

- le lundi 20 janvier 2020 de 15 h 30 à 16 h 30.

Renseignements :

- Consultation du cahier des conditions de vente au Greffe du tribunal judiciaire de Fontainebleau et au siège de la SELARL SAULNIER-NARDEUX-MALAGUTTI.

- Internet : www.licitor.com

Pour avis (signé) D. SAULNIER.

7217526601 - VJ

SELARL SAULNIER NARDEUX MALAGUTTI

Avocats

182, Rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU

Tél. 01 64 22 29 61 - 01.64.22.20.23 - 01.60.72.72.85

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Mardi 28 janvier 2020 à 14 h 00

Au Palais de Justice de Fontainebleau (S et M), 159, rue Grande.

d'une PROPRIÉTÉ BÂTIE

à SOUPPES SUR LOING (Seine et Marne)

34, avenue du Maréchal Leclerc

Maison principale et deux dépendances : 6 logements.

Surface habitable : 342 m2.

2 garages, réserve, appentis et cave.

Terrain : Surface cadastrale de 1154 m2.

Sur la mise à prix de : 35 000 euros

Visites :

- le lundi 13 janvier 2020 de 9 h 00 à 10 h 00

- le lundi 20 janvier 2020 de 9 h 00 à 10 h 00

Renseignements :

- Consultation du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire de Fontainebleau et au siège de la SELARL SAULNIER-NARDEUX-MALAGUTTI.

- INTERNET : www.licitor.com

Pour avis (signé), D. SAULNIER.

7217527701 - VJ

Maître D. NARDEUX

Avocat

24, quai Pasteur - 77000 MELUN

Associé de la SELARL SAULNIER NARDEUX MALAGUTTI

Ayant siège 182, rue Grande - 77300 FONTAINEBLEAU

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

à l'audience du jeudi 6 février 2020 à 14 h 00

Au Palais de Justice de Melun (S et M), 2, avenue du Général Leclerc

D'UN APPARTEMENT

à LIEUSAIN (S et M)

10, Trait d'Union

Comprenant : dans un immeuble à usage d'hôtel, élevé sur rez-de-chaussée de 4 étages, à l'enseigne "RESIDHOME" :

- au 2ème étage, chambre n° 222 : UN APPARTEMENT T1 composé d'une entrée avec placard, salle de bains avec WC, séjour-kitchenette.

- Surface privative : 45,21 m2.

Lot n° 213 de la copropriété avec 411/100.000èmes des PCG.

Copropriété régie par acte de Me LACOUR, notaire à Périgueux, du 22 décembre 2006, publié le 20 février 2007 volume 2007 P n° 1820, modifié par acte de Me LACOUR du 28 novembre 2007, publié le 17 décembre 2007 volume 2007 P n° 12674.

En location commerciale pour 9 ans à compter du 5 février 2014.

Mise à prix : 49 000 euros

À la requête de la Banque CIC OUEST, S.A, 2, avenue Jean-Claude Bonduelle, 44040 Nantes Cedex 1.

Visite : le lundi 27 janvier 2020 de 14 h 00 à 15 h 00.

Renseignements :

- Consultation du cahier des conditions de vente au Greffe du Tribunal Judiciaire (actuellement TGI) de Melun et par téléphone au 01 64 22 29 61 ou au 01 64 22 20 23.

- INTERNET : www.licitor.com

Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de Melun.

Pour avis (signé) D. NARDEUX.

Avis administratifs

7217265701 - AA



Révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de Vulaines-sur-Seine

2ÈME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté n° 2019-36 du 26 novembre 2019, le président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de Vulaines-sur-Seine.

A cet effet, la vice-présidente déléguée du Tribunal administratif de Melun a désigné M. Henri LADRUZE, directeur d'école retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 18 décembre 2019 au 17 janvier 2020 à 16 h 30 en mairie de Vulaines-sur-Seine (siège de l'enquête publique) aux jours et heures habituels d'ouverture.

M. le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public aux lieux, dates et horaires suivants :

- le jeudi 19 décembre 2019, entre 9 h 00 et 12 h 00 en mairie de Vulaines-sur-Seine,

- le samedi 11 janvier 2020, entre 9 h 00 et 12 h 00 en mairie de Vulaines-sur-Seine,

- le vendredi 17 janvier 2020, entre 13 h 30 et 16 h 30 en mairie de Vulaines-sur-Seine.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera déposé :

- en mairie de Vulaines-sur-Seine (siège de l'enquête publique) 6, rue Riché,

77870 Vulaines-sur-Seine où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au jeudi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 et le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00),

- au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (44, rue du Château, 77300 Fontainebleau) où le public pourra en prendre connaissance pendant les jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30).

Il sera également disponible à l'adresse suivante : www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique9 sur le site internet de la commune de Vulaines-sur-Seine https://www.vulaines-sur-seine.fr/web/ et sur un poste informatique au siège de la communauté d'agglomération (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30) et en mairie de Vulaines (horaires habituels d'ouverture).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie de Vulaines-sur-Seine pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture,

- par courrier postal avant le 17 janvier 2020 à 16 h 30 à l'attention de M. Henri LADRUZE, commissaire enquêteur au siège de l'enquête en mairie de Vulaines-sur-Seine, 6, rue Riché, 77870 Vulaines-sur-Seine,

- par courriel à l'adresse suivante mairie@vulaines-sur-seine.fr avant le 17 janvier 2020 à 16 h 30,

- en ligne sur www.paysfontainebleau.fr/enquetepublique9 avant le 17 janvier 2020 à 16 h 30.

Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenus dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site internet https://www.vulaines-sur-seine.fr/web/ et sur le site www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique9 pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique comprend le dossier de révision allégée n° 1 du PLU arrêté en conseil communautaire, le bilan de la concertation, les pièces administratives annexes, le procès-verbal d'examen conjoint des personnes publiques associées, les avis des personnes publiques associées et consultées et l'avis de l'autorité environnementale.

Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération, en mairie de Vulaines-sur-Seine et à la préfecture de Seine-et-Marne aux jours et heures habituels d'ouverture où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

A l'issue de l'enquête publique, le dossier de plan local d'urbanisme sera soumis pour approbation au conseil communautaire, éventuellement amendé pour tenir compte des résultats de l'enquête.

7217023601 - AA

Commune de VILLEBÉON

Approbation du Plan Local d'Urbansime

AVIS AU PUBLIC

Par délibération en date du 9 décembre 2019, le conseil municipal a décidé d'approuver le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Villebéon.

Le dossier approuvé du Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'en préfecture.

7217548001 - AA



Prescription de la révision allégée n°1 du PLU de Chartrettes

AVIS

Par délibération en date du 5 décembre 2019, le conseil communautaire du Pays de Fontainebleau a prescrit la révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de Chartrettes au titre de l'article L.153-34 du code de l'urbanisme.

La délibération précise les objectifs poursuivis notamment la modification du règlement graphique afin de réduire une partie d'un parc et espace paysager protégé et le toilettage de certaines dispositions réglementaires.

Elle définit également les modalités de la concertation avec la population prévue à l'article L.103-2 du code de l'urbanisme.

Cette délibération est affichée à compter du 19 décembre 2019 pendant un mois en mairie de Chartrettes et au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau.

Elle peut être consultée dans ces lieux et sur le site internet de la CAPF.

7217555201 - AA



Prescription de la modification n° 2 du PLU de Perthes

AVIS

Par délibération en date du 5 décembre 2019, le conseil communautaire du Pays de Fontainebleau a prescrit la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme de Perthes au titre de l'article L.153-41 du code de l'urbanisme.

La délibération précise les objectifs poursuivis notamment le toilettage de certaines dispositions réglementaires écrites et graphiques.

Elle définit également les modalités de la concertation avec la population prévue à l'article L.103-2 du code de l'urbanisme.

Cette délibération est affichée à compter du 23 décembre 2019 pendant un mois en mairie de Perthes et au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau.

Elle peut être consultée dans ces lieux et sur le site internet de la CAPF.